Essor de l'agromafia

24 février 2012

Selon la Commission parlementaire italienne sur la contrefaçon et la piraterie commerciale, le chiffre d'affaires de **l'agromafia (terme qui regroupe les falsifications, les imitations illicites de produits ainsi que l'infiltration mafieuse dans les filières alimentaires) s'élève à 12,5 milliards d'euros par an en Italie.**

Parallèlement, Europol constate une **progression du commerce de pesticides illégaux et contrefaits, un trafic qui rapporterait des milliards d'euros par an au crime organisé**. Plus de 25% des pesticides en circulation dans certains Etats membres de l'UE proviendraient ainsi de ce marché illégal. Les produits en question menacent la santé des agriculteurs et des consommateurs et représentent un risque pour l'environnement. Europol a élaboré une série de recommandations, concernant notamment les enquêtes transfrontalières et la réalisation d'une étude sur la traçabilité des matières dangereuses utilisées pour la fabrication illégale de pesticides.

Sources : DG Trésor, Sillons d'Europe, Nº 142 – 25 janvier 2012, Europol